

RÈGLEMENT COMPLET DU JEU CONCOURS

« GAGNEZ UN STAGE DE VOILE GLOBESAILOR OU UNE NAVIGATION AVEC STAN THURET EN CLASS40 »

Organisation :

La société GLOBESAILOR SAS, société à responsabilité limitée au capital de 14 329 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 489 893 909 et domiciliée 141, avenue de Clichy – 75017 Paris organise un jeu gratuit sans obligation d'achat jusqu'au 15 avril 2022.

Participation :

Ce jeu gratuit est ouvert à toute personne physique majeure à l'exception des salariés et représentants de la société organisatrice, de ses partenaires et des membres de leur famille. La participation est limitée à une seule par foyer (même nom, même adresse). La participation est strictement nominative et le joueur ne peut en aucun cas participer sous plusieurs pseudos ou pour le compte d'autres participants.

En participant au jeu, vous acceptez de recevoir les informations concernant le jeu et toutes autres actualités et promotions de GlobeSailor.

Modalités :

Pour participer, il suffit de remplir le formulaire de la page du jeu en donnant votre e-mail, nom et prénom puis de cliquer sur « Je participe ! » pour transmettre les informations. Le clic sur le bouton vaut pour acceptation du règlement.

La tentative d'une participation multiple pourra entraîner l'exclusion du participant. À tout moment, les organisateurs se réservent le droit de disqualifier sans préavis les participants convaincus de participation multiple ou de toute autre manœuvre frauduleuse.

Ce jeu-concours n'est pas géré ou parrainé par Facebook que l'organisateur décharge de toute responsabilité.

La participation au jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité.

Désignation des gagnants :

Les gagnants seront tirés au sort le vendredi 15 avril par GlobeSailor. Ils seront prévenus par un e-mail de GlobeSailor et/ou un appel téléphonique. Sans réponse de leur part dans un délai de 2 jours à partir de la confirmation du gain, les gagnants seront disqualifiés et le prix sera perdu. Le lot sera remis aux gagnants d'un deuxième tirage au sort.

Si le lot est non utilisé par les gagnants, il sera perdu pour le participant et demeurera acquis à la société organisatrice. Les gagnants renoncent à réclamer à la société organisatrice tout dédommagement résultant d'un préjudice occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation du lot.

Les gagnants autorisent toutes vérifications concernant leurs identités et leurs domiciles (adresse postale ou/et Internet). Toute information d'identité ou d'adresses fausses entraîne la nullité du gagnant.

Du seul fait de leurs participations à ce jeu, les gagnants autorisent les organisateurs à reproduire et utiliser leur nom, prénom et éventuellement photographie et vidéo dans toute offre promotionnelle et manifestation publi-promotionnelle liée au présent jeu, sans que cette utilisation puisse conférer au gagnant un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que la remise du prix gagné.

Aucun message ne sera adressé aux perdants.

Dotations :

Les gagnants remportent un stage de voile GlobeSailor d'une valeur de 1 105 € TTC ou une navigation avec Stan Thuret à bord de son nouveau Class40 Everal.

Les lots ne seront pas interchangeables contre un objet, un service ni contre une quelconque valeur monétaire et ne peuvent pas donner lieu à un remboursement partiel ou total. La non-acceptation du lot, pour quelque raison que ce soit, n'entraîne aucune contrepartie financière ou autre.

1 : Stage de voile

Le lot offert comprend :

- Hébergement en cabine double à partager tel que présenté sur la fiche produit.
- Les services du moniteur
- La croisière se déroulera entre **30 avril et le 10 juin selon disponibilités.**

Le lot offert ne comprend pas :

- Transport jusqu'au bateau
- Caisse de bord (obligatoire) à régler en espèces sur place (200 € /personne) incluant l'avitaillement, le carburant, les frais de port/mouillage)
- Assurance annulation

2 : Navigation avec Stan Thuret

Le lot offert comprend :

- Une navigation de 2h à bord du Class40 Everial avec Stan Thuret à Concarneau en septembre 2022 selon la météo et disponibilités

Le lot offert ne comprend pas :

- Transport pour se rendre à Concarneau
- Équipement de navigation

Litiges et responsabilités :

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant.

La société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou à en modifier les conditions ou les dates.

En aucun cas, la société organisatrice ne sera responsable de la prestation.

Informatique et Libertés :

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent tirage au sort sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Par les présentes, les participants sont informés que les données nominatives les concernant pourront faire l'objet d'une transmission éventuelle aux partenaires commerciaux de la société organisatrice et qu'ils peuvent s'opposer à cette transmission. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à GlobeSailor SAS : 141, avenue de Clichy – 75017 Paris.

Remboursement des frais de participation Internet et demandes de règlement :

La participation implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratages et risques de contamination par des éventuels virus circulants sur le réseau.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à l'Internet, de la maintenance ou du dysfonctionnement des serveurs de jeu, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique et de l'inscription à une adresse erronée ou incomplète.